

PROTCOLE SANITAIRE

LPP CACHIN

En préambule et en toutes circonstances, les gestes barrières s'imposent et devront être respectés. Nous comptons sur la responsabilité et le bon sens de chacun.

-PORT DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire dès lors que la distanciation physique d'un mètre n'est pas assurée et lors de tout déplacement, y compris dans les cours.

Un masque sera remis aux élèves qui n'en disposeraient pas. Ceux-ci, fournis par le ministère de l'éducation nationale sont lavables, doivent être lavés à 60° après 4 heures d'utilisation, dans la limite de 20 lavages.

-LAVAGE DES MAINS

Lors de l'entrée dans l'établissement, les élèves devront se laver les mains avec une lotion hydroalcoolique mise à leur disposition par un adulte.

Dès que nécessaire, ils devront faire un lavage à l'eau avec du savon ou une solution hydroalcoolique.

-SALLES DE COURS ET ATELIERS

Toutes les salles ou ateliers accueillant des élèves seront équipés de :

- Gel hydroalcoolique
- Spray désinfectant sans rinçage
- Essuie-tout

Les élèves disposeront d'une place dans les salles de cours, qui leur sera attribuée. Les déplacements seront limités et les élèves ne changeront pas de salles de cours.

A l'issue de chaque séquence de 4 heures, les élèves désinfecteront leur poste de travail.

-RESPECT DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Chacun devra respecter la distance d'un mètre avec tout autre personne. A défaut le port du masque est requis.

Les espaces communs, self, foyer, CDI, ne seront pas accessibles. Les élèves seront invités à vider leurs casiers dès leur arrivée dans l'établissement, ceux-ci ne seront plus accessibles à l'avenir.

Les règles de distanciation physique s'appliquent à l'intérieur et aux abords de l'établissement.

L'établissement accueillera les élèves à partir de 7h45.

RECREATION ET SANITAIRES

Les temps de récréation seront adaptés, les sanitaires ne seront pas accessibles pendant ces périodes. Les élèves pourront se rendre aux sanitaires individuellement pendant le temps de cours.

RESTAURATION

L'établissement accueillant les élèves de 8h00 à 12h00, le service de restauration ne sera pas assuré, le kiosque ne sera pas ouvert.

SALLES INFORMATIQUES (2TEB)

En cas d'utilisation des salles informatiques, les élèves auront un poste qui leur sera attribué, les claviers seront couverts de film étirable, les souris seront désinfectées après chaque séance.

Seules les salles C31 et C41 seront accessibles aux élèves de 2TEB dans le cadre de l'enseignement professionnel, les autres salles informatiques ne seront pas utilisables.

Nous comptons sur un engagement de chacun pour respecter strictement ce protocole sanitaire, celui-ci est susceptible d'évoluer.

Fait à Cherbourg le 2 juin 2020
La Direction